

Le langagier

Bulletin linguistique du Département d'études françaises et de traduction

Tél. : (705) 675-1151, poste 4305
Téléc. : (705) 675-4885

Université Laurentienne
Sudbury (Ontario) Canada P3E 2C6
langagier@nicke.Laurentian.ca

ISSN 1201-7493

Équipe : - rédaction : Pascal Sabourin
- lecture d'épreuves : Yves Lefier
- mise en page : Béatrice Dubé-Prévost

7^e année, N° 38, © avril 2000

Dans ce numéro :

Chemin, route, voie, chaussée / Connexité /
Date (notation numérique) / Développer /
Enquêteur / Ère, période, époque, âge /
Escalier, marche / Parade, défilé /
Quotidien, journalier / Trouver, retrouver



Pensée langagière : «*L'habileté à bien écrire ne s'acquiert pas d'un seul coup, comme on apprend la bicyclette. Écrire ressemble plutôt à apprendre à jouer d'un instrument de musique : il faut s'exercer sans cesse et se perfectionner.*»

(Kim Jernigan, Université de Toronto)



Code typographique utilisé par le Le langagier :

- **Terme en italique :** terme venant d'une autre langue, y compris l'ancien français et le latin; mise en relief d'un usage fautif.
- **Terme ou expression en gras :** met en relief l'expression ou le terme étudié.
- **Guillemets :** encadrent les exemples, les citations et la signification d'un terme. Pour des raisons d'économie d'espace, les guillemets ne sont pas suivis ni précédés d'une espace, comme le voudrait l'usage.

CHEMIN, ROUTE, VOIE, CHAUSSÉE

Dans son numéro 36, *Le langagier* étudiait le terme pavement en rapport avec une rue, une chaussée, une route. En marge de cet article, rappelons que **chemin**, **route**, **voie** et **chaussée** ne sont pas des mots équivalents et que chacun convient à un contexte particulier.

Le **chemin**, c'est une voie qui permet d'aller d'un lieu à un autre (lat. pop. *camminus*, d'un mot gaulois). L'acception du terme est donc très large : un **chemin** carrossable, un **chemin** forestier, un **chemin** rural, un grand **chemin**. **Route** vient d'une contraction de l'expression latine *via rupta* (voie «ouverte»), c'est-à-dire une voie de communication de première importance, (ouverte, dégagée) entre des grandes agglomérations, des régions distantes. Ex. : La **route** transcanadienne; une **route** à quatre **voies**.

Voie vient du latin *via* et signifie l'espace à parcourir pour aller d'un lieu à un autre. Ce terme exprime donc la notion d'un espace physique plus ou moins large et plus ou moins long qu'il faut emprunter pour se rendre d'un point à un autre. Ex. : «Une route à deux **voies**; prendre la **voie** de droite; ne pas bloquer la **voie**».

Enfin, **chaussée**, de l'ancien français *chaucie*, lui-même du lat. pop. *via calceata*, «voie chaussée», c'est-à-dire pavée de chaux (du latin *calx*, «pierre»). Avec ce mot, le voyageur a littéralement le nez collé au sol plutôt que les yeux fixés à l'horizon d'une grande **route**. C'est la partie principale et médiane d'une **voie** publique, la partie pavée, goudronnée, empierrée, glissante, défoncée (Ça, on connaît dans le Nord!), etc. On comprend alors le sens de l'avertissement : «**Chaussée** glissante par temps humide».

CONNEXITÉ

Le domaine de l'informatique est probablement le facteur de changement le plus important de nos jours, qu'il s'agisse de commerce, d'échanges, de création ou...de langue!

Dans les numéros 22 et 23 du *Langagier* (1997), nous avons abordé une série de néologismes qui sont maintenant bien acclimatés, notamment cliquer, formater, hypertexte et connexion. Ce dernier terme a, depuis, donné des dérivés comme connectivité (utilisé pour décrire

une caractéristique d'un réseau), connectabilité (la possibilité du matériel informatique d'être rattaché à un réseau), et enfin **connexité**, terme déjà utilisé en psychologie pour décrire le tissu relationnel entre les membres d'un même groupe. L'informatique utilise maintenant ce terme pour décrire l'état de connectabilité d'un milieu, d'une ville, d'une région, d'un pays. Ex. : «Les décisions récentes du Conseil de Ville de Sudbury visent à améliorer la **connexité** de la région» (anglais : *connectedness*).

DATE (notation numérique)

Un rappel : la notation alphanumérique de la date suit l'ordre croissant (jour, mois, année). Ex. : Le 20 mars 2000. Par contre, la notation numérique adopte l'ordre inverse conformément à la norme ISO (année, mois, jour). Ex. : 2000-03-20 (qui peut aussi s'écrire sans les traits d'union).

Précisons, cependant, que l'indication en chiffres doit être réservée aux échanges d'informations entre systèmes de données et à certaines applications commerciales comme les feuilles comptables. Pour la correspondance, les avis, les notes de services, etc., il faut conserver l'indication alphanumérique, comme le veut l'usage et pour des raisons de conformité à la démarche intellectuelle française qui va du particulier au général.

DÉVELOPPER

L'anglais administratif fait grand emploi du verbe *to develop* et de son substantif *development*, et le locuteur francophone est parfois tenté d'imiter cette manie.

La majorité des sens du verbe **développer** sont concrets : **développer** un paquet, **développer** un cliché sur une pellicule, **développer** sa musculature, **développer** une maladie. On peut aussi **développer** un argument, un plan, c'est-à-dire dérouler en l'amplifiant. Comme on peut le remarquer, le mot rend toujours le sens d'enlever

une enveloppe, de dérouler, de déplier, de donner plus d'ampleur à un objet concret ou abstrait.

Pour rendre le sens anglais de *to expand* or *bring out the potentialities, capabilities*, surtout lorsqu'on parle d'appareil ou de machine, on utilisera des expressions comme mettre au point, faire l'essai de, vérifier, expérimenter, mettre à l'épreuve. Voici d'autres contextes où l'on peut substituer à *to develop* un terme français plus approprié : (*to develop a piece of property*) : **aménager** un terrain; (*to develop an habit*) : **contracter** une habitude; (*to develop a health problem*) : **attraper** une maladie; (*to develop a taste*) : **acquérir** un goût; (*to develop a tendency*) : **manifester une tendance**; (*to develop a new process*) : **élaborer, mettre au point** un nouveau procédé.

ENQUÊTER

Entendu à la radio : «La police *enquête* les causes de cet accident». Pourtant, le verbe **enquêter**, de l'ancien français *enquester*, lui-même dérivé de *enqueste* (on reconnaît ici la forme du substantif anglais *inquest*, emprunté au français à cette époque) n'a qu'une forme intransitive en français moderne. Il faut donc dire : «La police **enquête** sur les causes de cet accident». Il est vrai que ce verbe avait une forme transitive lorsque le terme signifiait «questionner, interroger», mais ni cette forme ni ce sens n'existent en français depuis le XVI^e siècle.

ÈRE, PÉRIODE, ÉPOQUE, ÂGE

Lu dans un travail scolaire : «Nous sommes à l'**ère** où même lire n'est plus nécessaire». Le terme **ère** convient-il à ce contexte?

Ère vient du latin *aera*, «nombre, chiffre» et s'emploie pour désigner un espace de temps qui commence à un point fixe et se poursuit sur une longue période. Par exemple, on parle de l'**ère** chrétienne et, en géologie, de l'**ère** primaire, secondaire, etc., qui sont les plus grandes divisions des temps géologiques.

Une **période** (du latin *periodus* «circuit», c'est un espace de temps plus ou moins long, ou une division du temps marquée par des événements importants. Ce terme traduit généralement une durée moins longue que **ère**. Par exemple, on dira : «Durant la **période** classique, les auteurs respectaient scrupuleusement les règles». Et parlant règles, on dit **période** menstruelle. En politique, la **période** électorale est cet espace de temps limité durant lequel ont lieu les activités rattachées aux élections. En science, on parle de **période** d'un élément, de **période** d'un pendule, etc.

Époque, de par ses origines (grec, *epokhē*, «point d'arrêt») décrit généralement un point fixe dans le temps qui sert de

repère à un énoncé. Ex. : «À l'**époque** de la Révolution française, la France était aux prises avec d'énormes problèmes sociaux et économiques». Le terme n'exprime pas nécessairement la durée, mais plutôt une période de temps considérée comme un tout et marquée par un fait ou certaines caractéristiques. L'**époque** moderne, la Belle **Époque**.

Âge exprime une durée limitée qu'on peut nombrer. Par exemple, l'**âge** d'une personne, c'est-à-dire le nombre d'années de vie. On parle de l'**âge** d'or, l'**âge** de raison. En archéologie, c'est une période relativement courte et déterminée. L'**âge** de bronze, l'**âge** de pierre.

Ainsi, l'exemple cité au début de cet article devrait plutôt se lire : «Nous sommes à l'**époque** où même lire n'est plus nécessaire» ou, plus simplement : «De nos jours, il n'est même plus nécessaire de lire».

ESCALIER, MARCHÉ

«Elle a descendu les **escaliers** trois à la fois». À moins d'être Ti-Jean aux bottes de sept lieues, on voit mal comment une personne pourrait descendre trois **escaliers** à la fois! Dans l'esprit de ce rédacteur, il y a confusion entre **escalier** et **marche**.

L'**escalier**, c'est la suite de gradins qui servent à monter et à descendre, à passer d'un étage à un autre (anglais : *staircase*). **Marche**, c'est la surface plane sur laquelle on pose le pied pour monter ou descendre. Un **escalier** est donc composé de plusieurs **marches** qu'on peut monter ou descendre quatre à la fois. Mais si vous tenez absolument à descendre trois **escaliers** à la fois, allez-y, mais appelez d'abord le 911!

PARADE, DÉFILÉ

Eh oui, on entend dire : «Les enfants ont assisté à la **parade** du Père Noël!». Mais attention! Le terme **parade** ne désigne pas le **défilé** lui-même, mais bien le fait de se montrer devant les autres en se donnant des airs. Rappelez-vous les mots de votre mère lorsque vous défiliez devant elle avec vos meilleurs habits : «Cesse donc de faire la **parade**!». C'est-à-dire : cesse de faire l'étalage, l'exhibition de ton nouveau vêtement. Dans le domaine militaire, on parle de **parade** des troupes précisément parce que les soldats sont généralement en grande tenue et que l'objectif du **défilé** est de créer une forte impression chez le spectateur. Au printemps, le mâle de la perdrix fait sa **parade** devant la femelle (non pas son **défilé**). Par contre, en présence d'une femelle particulièrement attrayante, plusieurs mâles peuvent **défiler** en **paradant** (en montrant leurs plus beaux atours).

Malheureusement, notre pauvre Père Noël ne **parade** pas; il doit se contenter de **défiler** devant les spectateurs. C'est le **défilé** du Père Noël.

QUOTIDIEN/JOURNALIER

Une étudiante se demande comment distinguer entre ces deux termes qui, à première vue, semblent renvoyer à une seule et même réalité.

Souvent, un mot se prédestine à des sens et à des expressions qui ont des rapports directs avec sa provenance et son milieu d'usage à travers les siècles. Comparons **quotidien** et son semblable **journalier**. Le premier vient du latin classique *quotidianus*, «qui revient tous les jours», et il a été surtout employé dans les textes religieux et juridiques. Les siècles d'usage en ont à peine altéré la forme et il exprime généralement des concepts à valeur abstraite : le pain **quotidien**, les **ennuis** quotidiens, les tâches **quotidiennes**, la vie **quotidienne**, le **quotidien** de la vie.

De son côté, **journalier** est issu de **journal**, du bas latin (le latin médiéval) *diurnallem*, devenu *journal*, *journal* et *journal*, «relatif à chaque jour». Ex. : «Il touche un salaire **journalier**». «Elle a consulté son horaire **journalier** avant de lui rendre une réponse».

TROUVER, RETROUVER

Nous faisons un usage abusif de ces verbes passe-partout, surtout à leur forme impersonnelle et réflexive. «Dans ce livre, **on trouve** deux personnages principaux», «Le lutteur se **retrouve** sur le tapis».

Trouver vient de l'ancien français *truver* (lat. pop. *tropare*) qui signifiait «composer un air, un poème», puis «inventer, découvrir». **Trouver**, c'est donc apercevoir, rencontrer, découvrir ce que l'on cherchait. Ex. : «Il a **trouvé** son chemin après plusieurs heures de marche» (atteint, découvert); «Elle a **trouvé** un moyen de lui rendre service» (imaginé, inventé, conçu). Comme on le constate, **trouver** exprime toujours l'idée de découvrir ce qui était caché.

Quant au terme **retrouver**, il signifie trouver à nouveau, découvrir de nouveau, rentrer en possession de ce qu'on avait perdu, se trouver de nouveau à un endroit qu'on avait quitté. Les deux exemples cités plus haut devraient donc se lire : «Dans ce livre, il y a deux personnages principaux». «Le lutteur s'écrase sur (est projeté sur) le tapis».



Le langagier vous écoute!

Composez le 4305 ou le 4312
ou envoyez un courriel :
langagier@nickel.laurentian.ca